



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Procès-verbal de la Réunion du comité de direction du District des Vosges de Football
Espace Jacques Georges
Mercredi 10 mai 2023 – 18h30

Personnes présentes

Membres élus :

Alex ANY - Pierre BÉRETTA – Hervé BOILLOT - Alain COLNÉ - Gilles CÔME – Jean-Paul DELAHAYE –Éric FEBVRE – Bruno HERBST – Pascale LAPÔTRE - Fabrice LENOIR – Christian NICHINI – Patrick PHILIPPE - Sophie PIERREL - Guy ROBIN

Consultant :

Daniel DAUBIÉ

Personnes excusées

Membres élus :

Patrick EDGARD – Anthony GUEDES

Consultants

Laurent BENIER - Patrick GEBHART

Compte rendu

Approbation du PV de la réunion du CD du jeudi 9 février 2023

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité directeur adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 9 février 2023.

Carnet

Les membres du district se souviennent de la disparition de leur compagnon de route François DELON le 25 février dernier. Ils présentent leurs sincères condoléances à Sophie, membre du comité de direction qui a perdu son papa le jour de la dernière réunion du CD. Ils ont une pensée pour Philippe ANDRÉ, président de l'Amicale des Éducateurs endeuillé par le décès de sa sœur.

Ressources humaines

- Agent chargé de développement : Arnaud HULBACH a souhaité prématurément mettre fin à son contrat. Déception du Président et des membres du bureau. Après un appel à candidature le 31 mars, des postulants ont été auditionnés le mardi 18 avril. Le candidat retenu prendra ses fonctions le 1^{er} août ou le 1^{er} septembre.
- CTD DAP : installation de Lucas PERRIN qui donne entière satisfaction.

Statut de l'arbitrage : arbitre de club

L'arbitre de club doit accomplir 5 prestations (centre ou assistant) pour compter pour ½ arbitre à condition que le club possède un arbitre officiel.

Prise en compte du PV de la réunion de la CDSA le 24 mars dernier :

Afin de pouvoir comptabiliser ces arbitres en fin de saison, la CDSA

- *Le nom de l'arbitre doit apparaître sur la feuille de match officielle.*



" Au plus près des clubs Vosgiens "

- La CDSA demande aux clubs concernés de lui envoyer un document portant les mentions suivantes pour le 5 juin dernier délai via le District : - Nom de l'arbitre. - Date des matchs arbitrés - Catégorie de chaque match arbitré.

Commission départementale des arbitres : CDA

- Examen le dimanche 12 mars pour les candidats D2

Reçus : M. BERNARDI Michaël, M. BURGER Christophe, M. DEROUET Geoffrey, M. FADY Sébastien, M. FRANÇOIS Christophe, M. GAUTHIER Jérôme, M. GILLET Vincent, M. LAMBERT Hervé, M. MADUREIRA David, M. OUABOU Brahim, M. POIX Michaël, M. SIRET Stéphane.

Le CD approuve la liste des nouveaux arbitres D2

- Désignations COUPE DES VOSGES :

3 arbitres seront désignés ainsi qu'un observateur (rapport conseil, ou observation d'un assistant spécifique) sur chaque match à partir des huitièmes de finale pour la coupe des A et des quarts de finale pour les B. Si lors de ces rencontres, une équipe de DISTRICT est opposée à une équipe de LIGUE, un arbitre D1 sera désigné comme arbitre central. La finale A aura lieu à VAGNEY, le 25 JUIN laquelle sera dirigée par un arbitre de LIGUE avec deux arbitres assistants de DISTRICT

- Rencontre Arbitres/responsables clubs de D1 : en août
- Stages de rentrée

Pour les D1, D2, le stage aura lieu le samedi 26 AOÛT 2023 à la FAC de droits. Pour les D3, D4, le stage aura lieu le samedi 02 Septembre à la FAC de droits. Pour les JAD, le stage aura lieu, le 10 Septembre (matin) au DISTRICT.

- FIA (Formation INITIATION à l'ARBITRAGE)

La formation aura lieu les 16, 23 et 30 Septembre 2023 sur le site de GIRANCOURT. *La journée du samedi 23 septembre est ouverte à la formation des arbitres de clubs.*

- INFOS CRA

Le sigle DTA est caduque, maintenant c'est DA = Direction de l'arbitrage. Il y a 3 directions : Professionnels – Amateurs – Féminines.

Un quatrième CTA a été recruté à la LIGUE DU GRAND EST, M. Mathieu LOMBARD. Sa mission : recrutement et fidélisation – coordination avec le référent du chaque district.

Lutte contre les incivilités : plan de lutte contre les incivilités en attente.

Championnat D4 saison 2023/2024

Le projet de réforme a été présenté lors de l'AG à Dommartin lès Remiremont. Ce projet a ensuite été débattu lors des réunions décentralisées. En dernier ressort, une commission formée de représentants des clubs de chaque secteur a fait la synthèse des différentes observations. Cette commission propose le statu quo : le championnat D4 aura la même configuration que les saisons passées.

Remplacement de deux membres du Comité de Direction

Suite à la démission de M. Roger GROSJEAN et au décès de M. François DELON, deux postes sont vacants. Le président Bruno HERBST a obtenu l'accord Mme Johanie HUMBLLOT, présidente de l'ES GOLBEY pour siéger au Comité de Direction. Les membres du CD approuvent cette proposition à l'unanimité. Un deuxième poste est à pourvoir.

Délégation des représentants des clubs de district à l'AG de la LGEF (article 12.5.6. des statuts du District)

M. François DELON était suppléant de Mme Pascale LAPÔTRE. Le binôme ne pourra être reconstitué que lors de la prochaine AG du District.



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Assemblée Générale 2023 du District des Vosges de Football

L'AG se tiendra le 24 novembre 2023 à MONTHUREUX sur Saône. Le président présente l'échéancier de la commission « Assemblée Générale ».

Présentation de projets de clubs

- fusion/absorption des clubs AS NOMEXY/VINCEY et AS REHAINCOURT/MORIVILLE (club absorbant : AS NOMEXY/VINCEY ; club absorbé : AS REHAINCOURT/MORIVILLE). Le projet est approuvé par le CD et sera validé par le CD de la LGEF. Le nouveau club se nommera : AS NOMEXY / VINCEY/ MORIVILLE
- groupement des Féminines de trois clubs : REMIREMONT/SAINT-ETIENNE FC – AS SAINT-NABORD - FC ELOYES. Les comités des trois clubs se sont prononcés favorablement. Le projet est approuvé par le CD et sera validé par le CD de la LGEF. Le groupement se nommera : FFVM pour Football Féminin des Vosges Méridionales
- Changement de nom : le CD de la LGEF a validé la demande du FC HADOL/DOUNOUX qui devient le FC HADOL/DOUNOUX/URIMENIL
- Demande d'affiliation :
 - ✓ Football Club du Spitzemberg : siège social : stade Hubert Blaise, commune de PROVENCHERES ET COLROY
 - ✓ Football Club de THAON City : siège social : Centre Social THAON

Fin de saison : rassemblements JEUNES football réduit / finales foot à 11

- Rassemblement final U11 : le samedi 20 mai à Uxegney (terrain synthétique ES AVIERE) pour les équipes 1 et équipes 2
- Rassemblement final U13, équipes 2 ou 3 : le samedi 3 juin à GRANGES
- Fête des Débutants : le samedi 17 juin à GOLBEY
- Football diversifié à NOMEXY le 8 juin, à REHAINCOURT le 10 juin.

LE PROGRAMME DES FINALES LGEF A RAON-L'ETAPE

- Samedi 17 juin à 18h00, SENIORS : RC EPERNAY CHAMPAGNE – SSEP HOMBOURG HAUT
- Dimanche 18 juin à 11h00, U15 : FC MULHOUSE – SC SCHILTIGHEIM
- Dimanche 18 juin à 14h30, U17 : ESTAC TROYES – RC STRASBOURG ALSACE

LE PROGRAMME DES FINALES des coupes du District des Vosges

- Samedi 10 juin à RAON L'ETAPE : finale VETERANS US RAON – ES THAON
- Samedi 24 juin à MIRECOURT : finales U15 et U18
- Dimanche 25 juin à VAGNEY : finales SENIORS 2 et SENIORS 1

Championnats JEUNES saison 2023/2024

Pour être en harmonie avec la réforme des compétitions Jeunes niveau Ligue, les championnats interdistricts proposeront des compétitions U13, U14, U15, U16, U17/U18.

La commission technique du District des Vosges étudie la mise en place des prochains championnats JEUNES propres au district.

Clubs vosgiens labellisés

Patronnée par le Crédit Agricole Alsace/Vosges, la cérémonie de remises des labels fédéraux pour la période 2022/2025 (FEMININES et JEUNES) pour des clubs alsaciens et vosgiens se déroulera à Sélestat le jeudi 11 mai.

Le Président Bruno HERBST et le CTR Laurent BENIER seront présents pour accompagner les clubs vosgiens.



" Au plus près des clubs Vosgiens "

Soirée événementielle d'automne : distinctions – bénévolat – lauréats challenge de la non-violence
La cérémonie se déroulera au Restaurant du Centre des Congrès le vendredi 13 octobre 2023 à partir de 19h.

Finances :

- relance des clubs pour solder leur compte : des clubs ont des difficultés financières ; à suivre en priorité
- frais de déplacement encourus par les membres bénévoles des commissions et du comité de direction pour les besoins d'une mission (observateurs, membres commission de discipline, commission terrains et installations sportives, ..): procédure à privilégier : les frais, dont le bénévole a renoncé le remboursement, constituent un don au profit de l'association district. Ce dernier lui délivre alors un reçu fiscal qui atteste le don pour qu'il bénéficie de la réduction d'impôt.
- statut financier : pas d'évolution des tarifs.

Intervention du Président

- Séminaire des présidents des districts de la LGEF et de la Ligue BOURGOGNE-FRANCHE COMTE à Gérardmer les 5 et 6 mai : ce fut une belle réussite ; les conditions d'accueil et le déroulement de ces deux journées ont été très appréciés.
- Maison Départementale du Football Vosgien : des sites ont été visités (THAON, EPINAL) ; le dossier avance.
- Rencontre EPINAL FC LA VIERGE – FC NEUFCHATEAU/LIFFOL du dimanche 7 mai 2023, championnat D2, groupe A : match arrêté
 - ✓ En ce moment les membres de la commission juridique et de discipline sont réunis en visioconférence pour apprécier les motifs de l'arrêt de la rencontre.
 - ✓ Indépendamment de la décision de la commission de discipline, le Président propose de reporter à titre préventif la rencontre EPINAL FC LA VIERGE 2 – FC AMEREY/XERTIGNY 2 du dimanche 14 mai à une date ultérieure. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h 45.

Le secrétaire de séance
Christian NICHINI

Le président de séance
Bruno HERBST